



EXPLOITATION HARMONISÉE DE DONNÉES EN SANTÉ AU TRAVAIL EN ARA AVEC L'ORS

Journées Santé Travail 2022

Intervenant : Audrey VILMANT, médecin du travail, AIST-La prévention active
Référente Thésaurus Présanse ARA

Ordre du jour / Sommaire

1

Introduction

- PRST3
- Dispositifs mis en œuvre
- Objectifs

2

Méthodologie

- Phase test
- Lancement et données recueillies

3

Résultats

- Données générales
- Focus sur les inaptitudes

4

Discussion

- Thésaurus harmonisés et trame de codage
- Biais
- Outils métier

5

Conclusion

- Diagnostic territorial
- Dynamique régionale

6

Perspectives

- Equipe de recherche universitaire
- PRST4



Introduction

PRST 3 / Dispositifs mis en œuvre / Objectifs

PRST 3

- Dans le cadre du PRST3, en région Auvergne Rhône Alpes, des SPSTI volontaires se sont réunis depuis 2018 pour travailler sur une saisie minimale harmonisée.



fiche action n°3.8.1 « Diagnostic territorial pour agir plus efficacement en matière de prévention

Dispositifs mis en œuvre

- Création d'une charte de valorisation des données de santé au travail.
- Rédaction de recommandations de saisie minimum dans le DMST prévoyant des incitations confraternelles entre professionnels de santé.
- Commande de réglettes EVA pour les services demandeurs.
- Création d'une trame de codage avec l'utilisation des thésaurus harmonisés.

Dispositifs mis en œuvre



Charte de valorisation des Données de Santé au travail

Les signataires de cette charte s'engagent, dans une démarche partenariale visant à harmoniser les données recueillies lors des entretiens individuels et des actions en milieu de travail ainsi qu'à renforcer l'analyse de ces données dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des salariés et de leurs entreprises.

Principes partagés

- Une analyse coordonnée des données anonymisées permet d'améliorer nos actions à destination de nos adhérents
- Les échanges doivent respecter les règles du RGPD
- Les efforts et temps consacrés à la saisie de données ne doivent pas perturber la qualité du colloque singulier.

Engagements de Présanse ARA

L'association régionale s'engage à :

- Promouvoir le dispositif de saisie harmonisée auprès de ses adhérents
- Favoriser le partage de bonnes pratiques dans ce domaine
- Financer la synthèse et l'analyse des données disponibles
- Valoriser les enseignements issus de ces requêtes
- Assurer un suivi régulier et une évaluation des engagements de cette charte.

Engagement des services de santé

Les Services de Santé au Travail Interentreprises s'engagent :

- dans une démarche d'amélioration continue de la saisie des données de santé avec une incitation confraternelle entre professionnels de santé
- à s'assurer des autorisations requises pour utiliser ces données
- à fournir à Présanse AURA trimestriellement et de manière anonymisée une sélection de données harmonisées saisies par leurs équipes depuis les outils métiers



RECOMMANDATIONS DE SAISIE MINIMUM DANS LE DMST

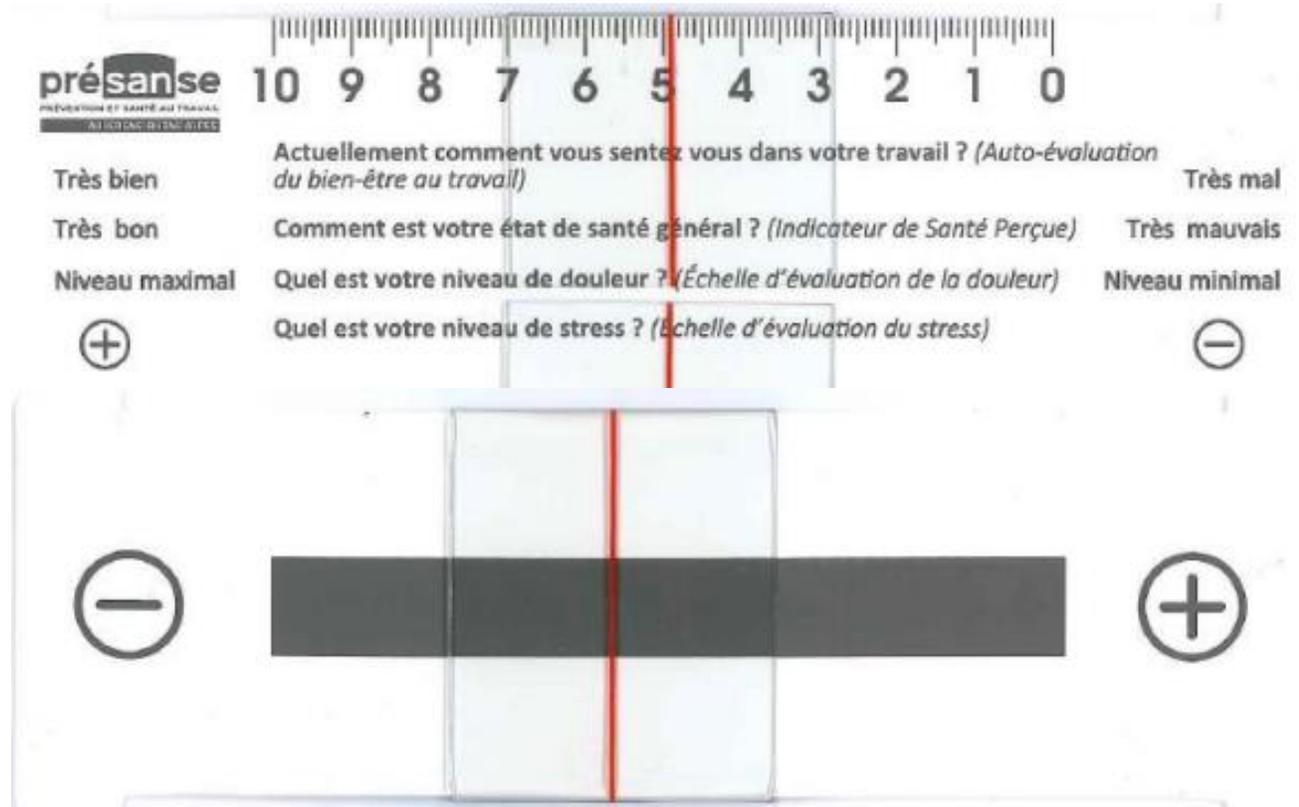
Les tableaux présentent les éléments à renseigner de façon prioritaire dans les dossiers médicaux, avec leurs définitions et consignes de codage.

Informations concernant l'emploi actuel :	Commentaires
<p>- Professions et catégorie socio professionnelle : code PCS</p> <p>- Risques identifiés : nature des risques professionnels, et périodes d'exposition.</p> <p>La liste minimum des risques à saisir est basée sur les critères de pénibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Horaires - Déplacement - Vibrations - Bruit (vibrations sonores) - Ambiance thermique - Contraintes physiques et posturales (posture) - Manutentions lourdes et/ou répétitives - Gestes répétés (mouvement répétitif) - Risque chimique (agent chimique) - Risque biologique (agent biologique) 	<p>Thesaurus PCS 2003 Possibilité de saisie par l'employeur via le portail</p> <p>Le thesaurus des expositions professionnelles est le RNV3P Il s'agit des risques identifiés par le professionnel de santé (seul à son appréciation)</p>

! les items indiqués ci-dessous sont les saisies à minima sur lesquelles les requêtes seront effectuées, il est toujours possible de saisir un item plus précis à un niveau inférieur dans le thesaurus

Risques à saisir	Items à coder dans le thesaurus des expositions professionnelles	Précisions sur la définition du risque
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> - Travail posté (2x8, 3x8, 5x8...) - Travail fractionné (sécabilité ou travail en coupure) - Imprévisibilité des horaires de travail - Autre travail de nuit (= 0h-5h même occasionnels – pour les salariés qui terminent après minuit ou débutent avant 5h leur travail). 	<p>Le travail entre 0h et 5h a été retenu car il est reconnu comme particulièrement à risque et étudié dans différentes enquêtes nationales (EVREST, SUMER). Il concerne les salariés qui ne sont pas considérés comme des travailleurs de nuit mais qui terminent tard ou commencent tôt leur travail. Il est à saisir dans "autre travail de nuit".</p> <p>Il se distingue de la définition réglementaire du travail de nuit "Est considéré comme travail de nuit tout travail ayant lieu entre 21h et 6h. Est considéré comme travailleur de nuit, tout salarié qui effectue habituellement au moins trois heures de travail quotidien pendant ces périodes, au moins deux fois par semaine, ou encore qui accomplit un nombre minimal d'heures de nuit pendant une période de référence (270 h sur 12 mois consécutifs)."</p> <p>Le travail de nuit (déf. réglementaire) peut être saisi dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail de nuit occasionnel - travail de nuit régulier (>5 nuits/mois) - travail de nuit >270h/an
Déplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement routier → dans la rubrique agent physique - Déplacement professionnel → dans la rubrique facteurs organisationnels, relationnels et éthiques 	<p>Il s'agit de déplacement dans le cadre de l'activité professionnelle. Les trajets domicile-travail ne sont pas inclus dans cette rubrique.</p> <p>Le déplacement routier concerne autant le conducteur que le passager.</p> <p>Le déplacement professionnel correspond au déplacement (mission) qui occasionne potentiellement une perturbation de la vie sociale et/ou de la chronobiologie.</p>
Vibrations	<ul style="list-style-type: none"> - Vibration transmise corps entier - Vibration transmise au système main/bras 	<p>On répertorie ici deux types de vibrations, celles transmises aux membres supérieurs par des machines portées (tronçonneuse, meuleuse, marteau piqueur etc.) et celles provoquées au corps entier par des installations fixes (travaux de terrassement, battes vibrantes etc.)</p>

Dispositifs mis en œuvre



3 EVA :

- bien être au travail
- indice de santé perçue
- stress au travail

Objectifs

- Principal : tendre vers une saisie harmonisée par l'utilisation des THa mis à disposition par Présanse afin d'obtenir des données comparables à l'échelle régionale.
- Secondaire : établir un diagnostic territorial en réalisant un focus sur les inaptitudes afin de cibler des actions de prévention et d'alimenter le CRPST pour orienter les politiques régionales.



Méthodologie

Phase test / Lancement et données recueillies

Phase test

- 3 services testeurs : AST Grand Lyon, AST74 et AIST-La prévention active
- 3 outils métiers différents (Medtra4, Préventiel puis Padoa, Dinamit)
- 1 export test réalisé avec l'ORS sur la période du 01/10/2019 - 31/12/2019

Lancement et données recueillies

- Nouvel export sur les données du premier trimestre 2021 (du 01/01/2021 au 31/03/2021) avec les 3 services testeurs.
- Les données recueillies sont celles concernant les salariés vus en visite : sexe, âge, codes APE, PCS-ESE, les pathologies (CIM-10), les expositions professionnelles (*focus sur les facteurs de pénibilité*), le statut (RQTH, invalidité), les orientations (*professionnels de santé et structures spécialisées*).



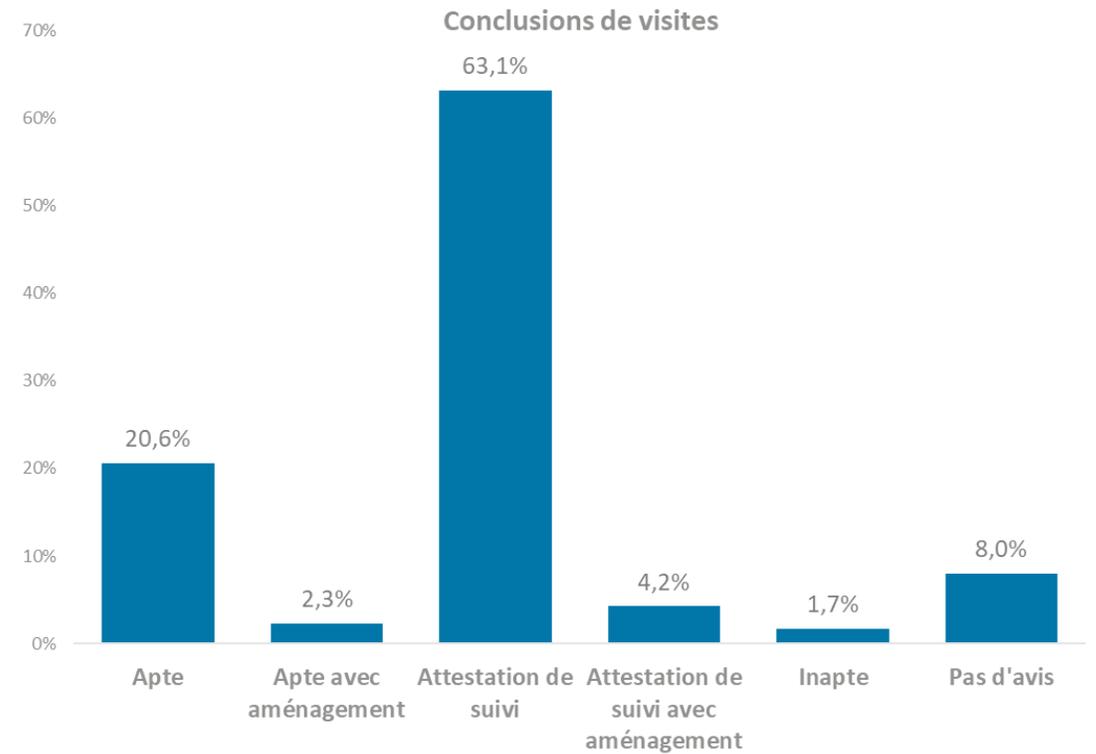
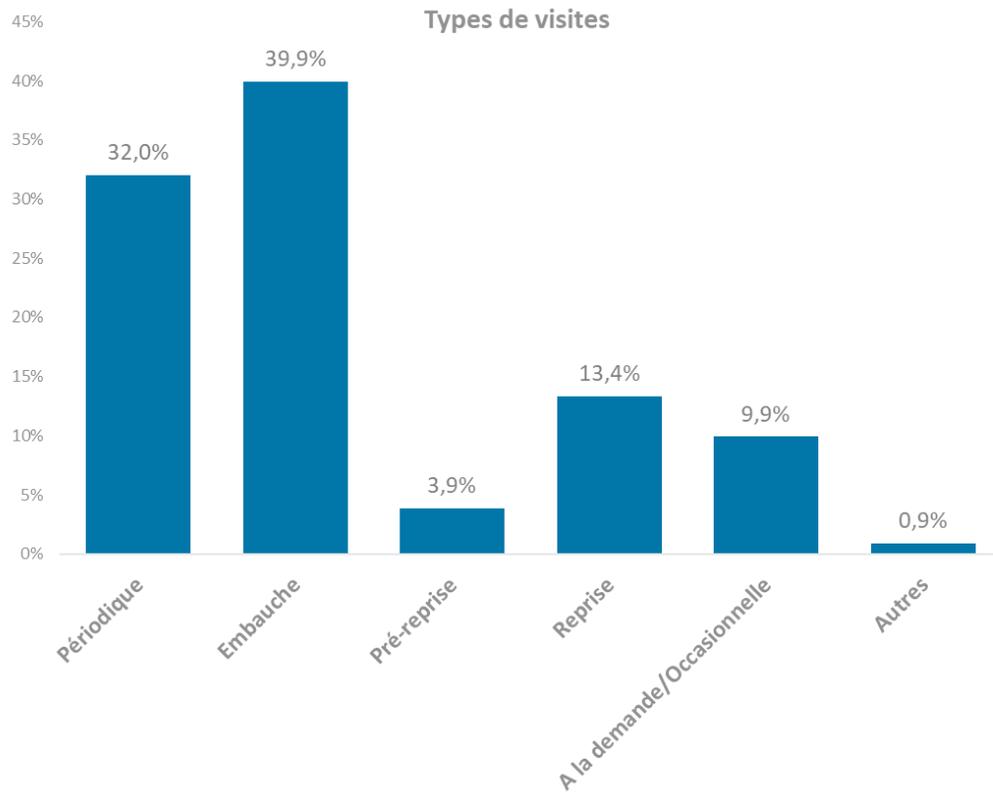
Résultats

Données générales / Focus sur les inaptitudes

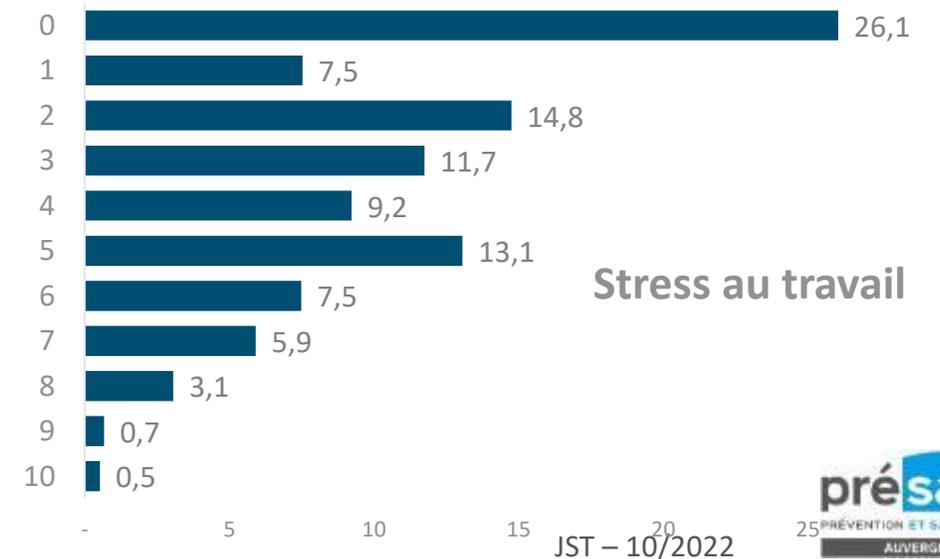
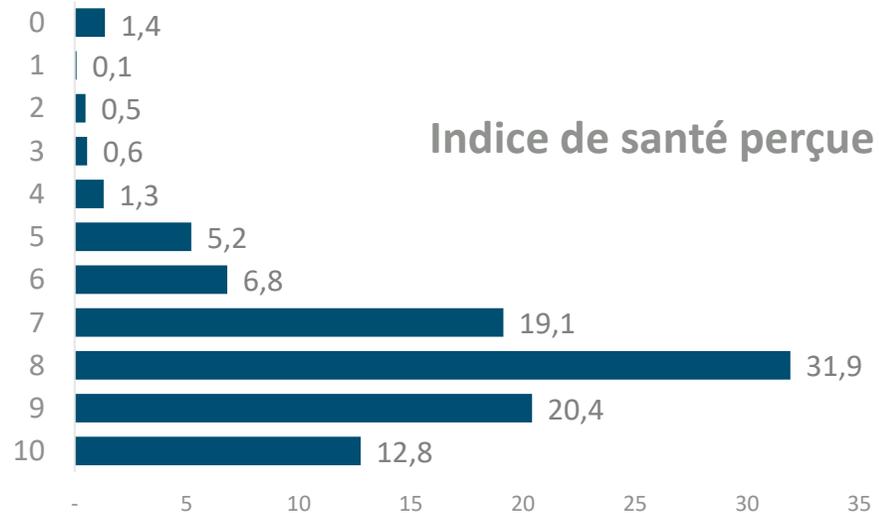
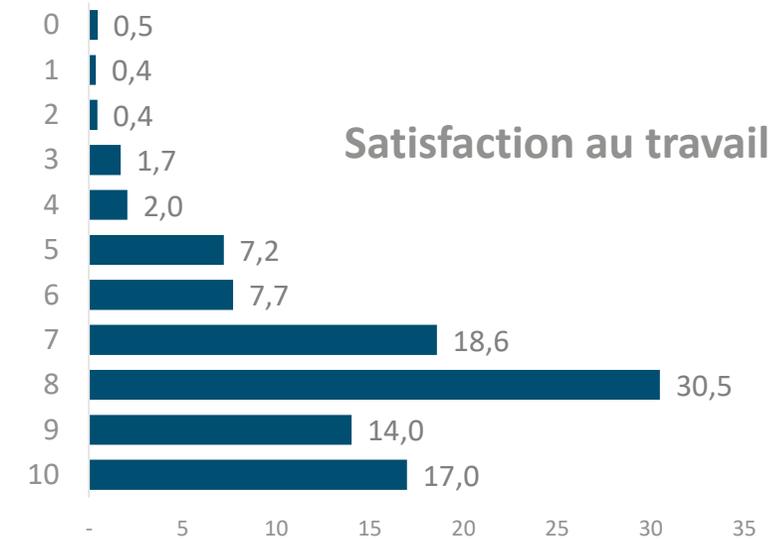
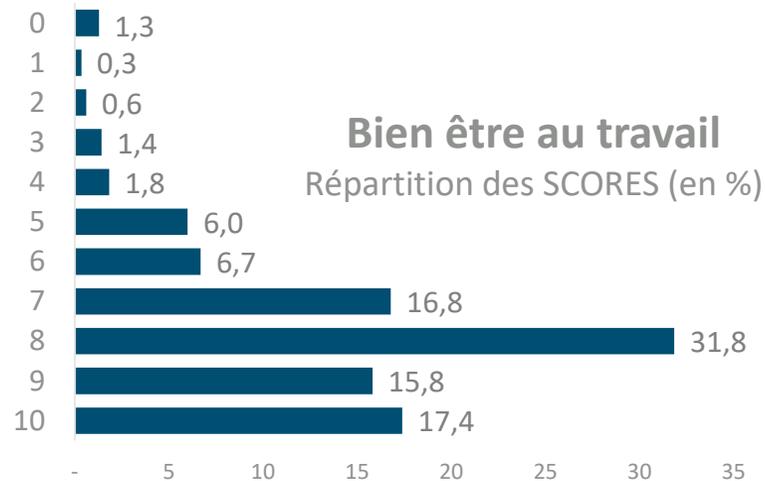
Données générales

- Les trois SPSTI (AST Grand Lyon, AST74 et l'AIST-La prévention active) ont enregistré, au cours du premier trimestre 2021, 63 450 visites concernant 61 973 salariés.
- 2/3 des salariés sont issus de PME (de 10 à 250 salariés).
- 19% des salariés sont issus de TPE (moins de 10 salariés).
- 1/3 des visites sont des visites périodiques.
- 40 % sont des visites d'embauches.
- 1 056 sont déclarés inaptes, soit **1,7 %** des salariés.

Données générales

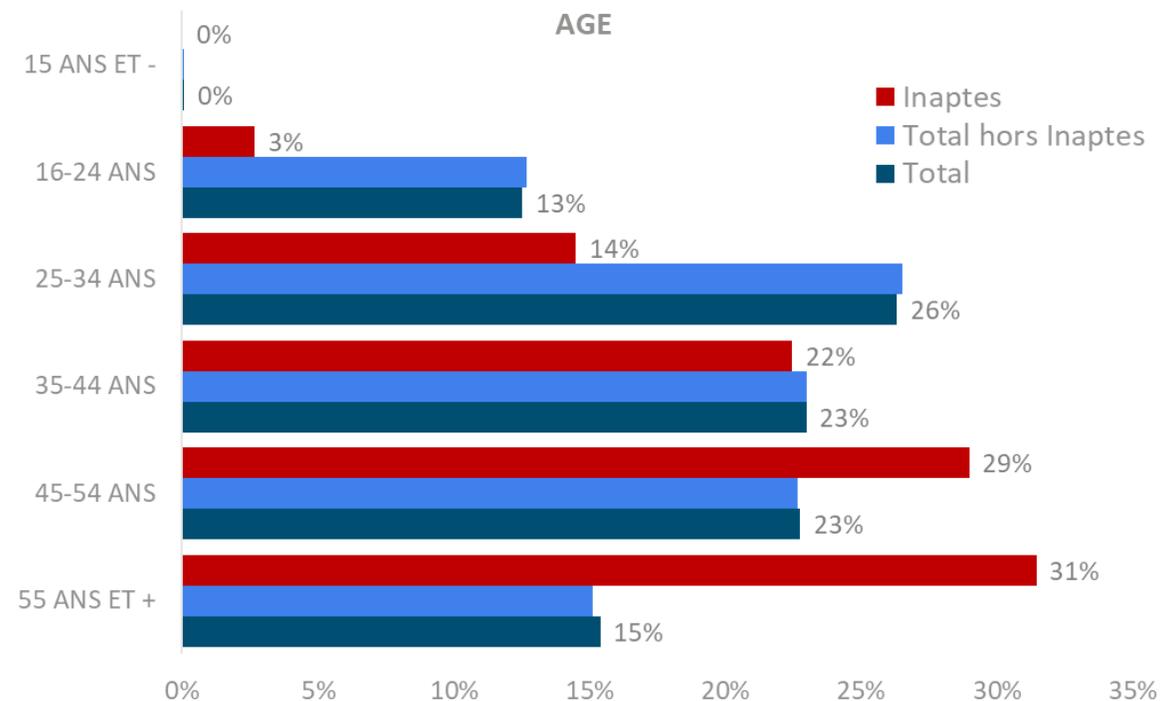


Données générales EVA



Focus sur les inaptitudes

- Sur l'ensemble des salariés, **les 45 ans ou plus** représentent 38 % de la population d'étude alors qu'ils représentent **60 %** des salariés déclarés inaptes.



Focus sur les inaptitudes

▪ Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles : (192 salariés sur 1000 déclarés inaptes)

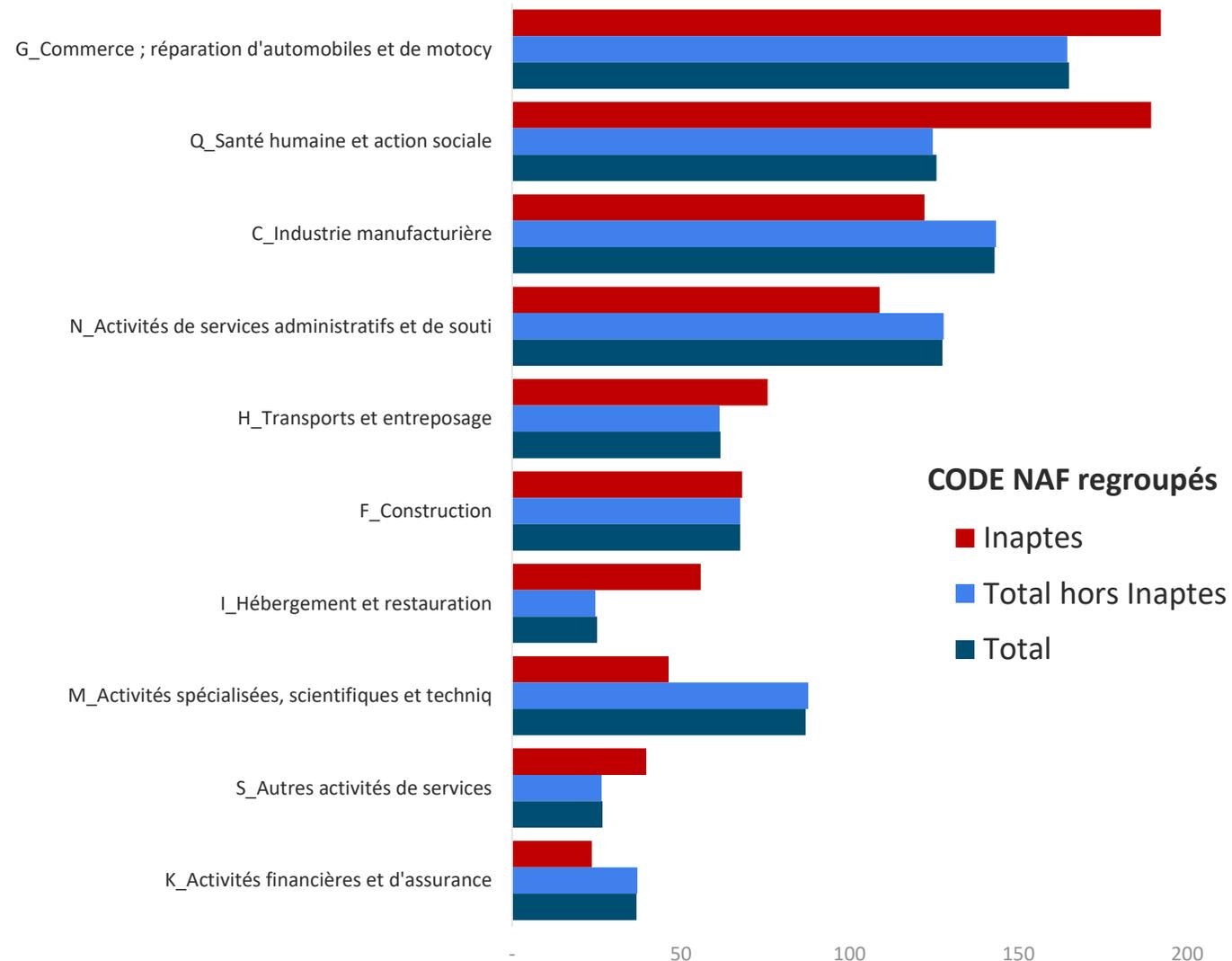
- **Supermarchés et hypermarchés (37%)**
- Commerces de véhicules (5%)
- Commerce de détails d'habillement (5%)

▪ Santé humaine et action sociale : (189 salariés sur 1000 déclarés inaptes)

- **Aides à domicile (28%)**
- Activités hospitalières (12%)
- Action sociale sans hébergement (11%)
- Accueil de jeunes enfants (9%)
- Hébergement médicalisé pour personnes âgées (8%)
- Aide par le travail (7%)
- Hébergement social pour personnes âgées (7%)

▪ Industrie manufacturière : (122 salariés sur 1000 déclarés inaptes)

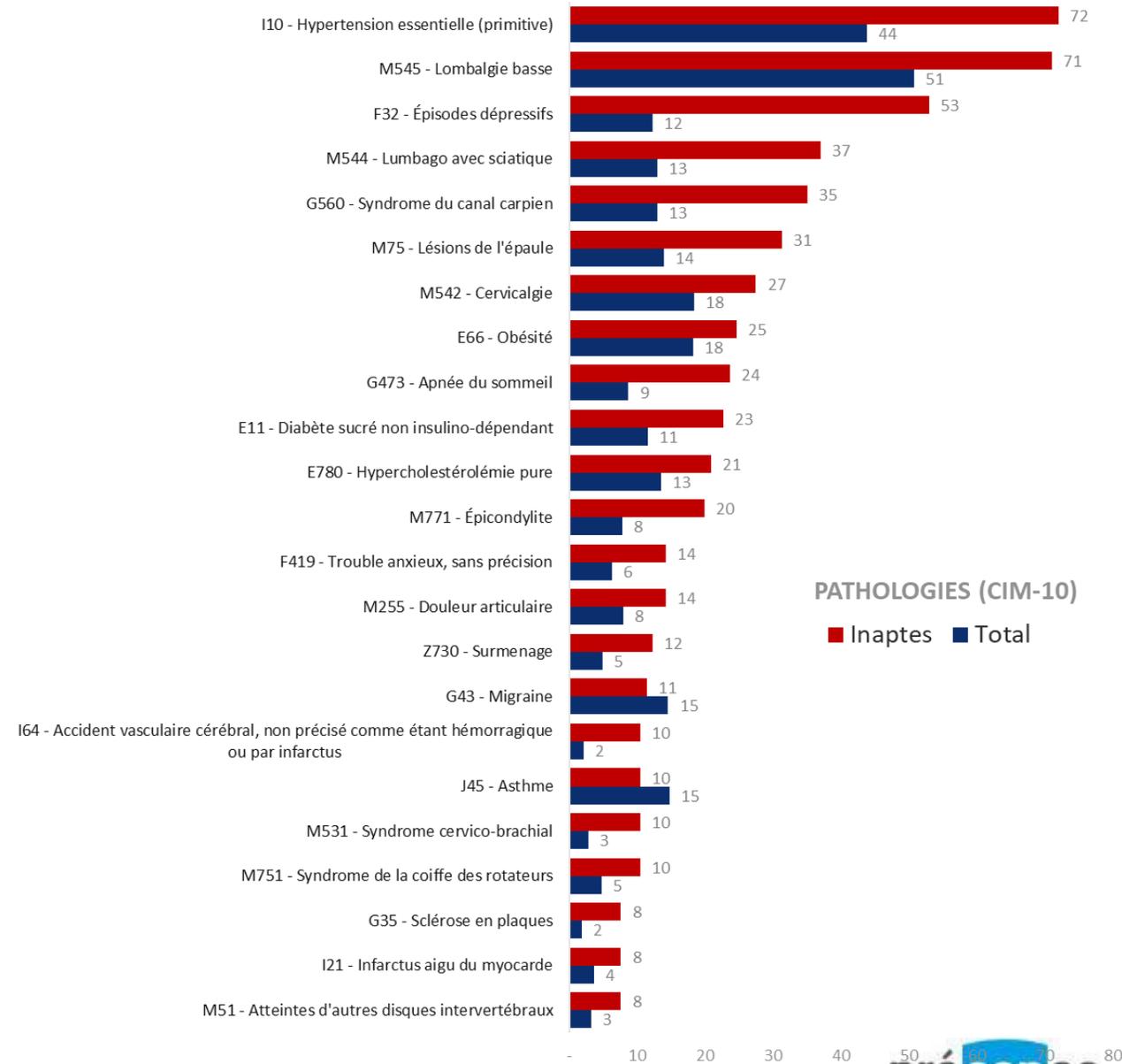
- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (9%)
- Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques (5%)



Focus sur les inaptitudes

■ Les pathologies les plus fréquentes chez les salariés déclarés inaptés :

- L'hypertension essentielle
- Les lombalgies basses
- Les épisodes dépressifs





Discussion

Thésaurus harmonisés et trame de codage / Biais / Outils métier

Thésaurus harmonisés et trame de codage

- Les données ont pu être traitées et analysées de manière **comparative** grâce à l'utilisation d'une nomenclature commune, les thésaurus harmonisés (Tha), et une trame de codage uniformisée.
- Des regroupements d'Items ont été réalisés pour simplifier les traitements et faciliter les comparaisons.
- Cette deuxième analyse a permis de confirmer la richesse des informations recueillies par les SPSTI et les nombreuses possibilités de traitement.

Biais

- Cette seconde phase a montré les possibilités d'harmonisation même si des améliorations sont encore possibles (harmonisation des niveaux de saisie notamment).
- *Par exemple*, concernant les expositions professionnelles, le choix du focus sur les facteurs de pénibilité a engendré un biais de sélection qui devra être corrigé.
- Le recueil se fait sur la base du volontariat des services, mais aussi sur la saisie des consultants, pouvant être hétérogène.

Outils métier

- Les données recueillies ont pu être traitées sans difficultés majeures bien que produites à partir de 3 logiciels différents.
- De nombreux changements dans les logiciels disponibles ont été opérés entre la phase test et cette seconde phase et n'a pas facilité la transmission d'informations.
- La trame de codage travaillée entre les services pourrait être transmise aux éditeurs pour intégration dans les logiciels afin de simplifier l'exportation des données.



Conclusion

Diagnostic territorial / Dynamique régionale

Diagnostic territorial

- La généralisation de ce recueil devrait permettre d'harmoniser la saisie entre l'ensemble des services et donc la qualité des données.
- Cette harmonisation passe par le maintien de la communication sur les thésaurus et l'utilisation d'un langage commun.
- Cette seconde phase confirme également qu'une exploitation des données au niveau régional permettra de valoriser les données disponibles et d'alimenter le CRPST pour orienter les politiques régionales.

Dynamique régionale

- Au travers de ce projet, une réelle dynamique régionale a émergé.
- Actuellement, 7 services sont signataires de la charte d'engagement.
- Les référents thésaurus des SPSTI ont été intégrés à la commission régionale traçabilité et thésaurus afin de diffuser les bonnes pratiques.



Perspectives

Equipe de recherche universitaire / PRST4

Equipe de recherche universitaire

- Une poursuite de ces travaux sera engagée dès septembre 2022 avec une équipe de recherche universitaire afin d'aller plus loin dans le recueil et l'exploitation des données.
- Un data scientist du CHU de Grenoble sera financé par Présanse ARA afin d'exploiter scientifiquement les données.

PRST4

- Intégration du projet dans le cadre du PRST4.
- Envoi d'un questionnaire de recueil de besoins en exploitation de données aux pilotes des groupes de travail.





Merci pour votre attention

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

Audrey VILMANT, médecin du travail, AIST-La prévention active
Référente Thésaurus Présanse ARA, a.vilmant@aistlpa.fr